

FRAIS DE FACTURATION

Vous pouvez activer des frais de facturation qui s'impriment automatiquement sur vos factures. Ces frais ne s'impriment pas sur les devis, commandes et BL.

MENU / DIVERS / PARAMETRES GENERAUX / ONGLET COMPTABILITE

Clic sur bouton <autres comptes>

Saisir une valeur de frais de facturation et un code comptable pour l'imputation de ces frais.

Validez.

Création des factures

Les frais de facturation sont calculés automatiquement dans l'onglet tarifs-port-totaux. Vous pouvez les modifier ou les mettre à 0.

Désactivation des frais pour un client

Les frais de facturation peuvent être enlevés pour un client :

-> aller dans la fiche du client dans l'onglet <options> et cocher l'option "non soumis au frais de facturation"

